

Commission Locale de l'Eau

Jeudi 11 avril 2013

Vogüé

Ordre du jour :

1. Approbation des bilans et comptes rendu de la CLE

- a. Compte rendu de la CLE du 29 novembre 2012
- b. Compte rendu des délégations au bureau de la CLE
- c. Bilan annuel des travaux de la CLE - année 2012

2. Points d'information

- a. Retour sur la commission InterSAGE
- b. Relèvement des débits réservés sur le Chassezac
- c. Contrats de rivière du bassin : état d'avancement des procédures et modalités d'examen par la CLE
- d. Projet de feuille de route pour la commission quantité
- e. Présentation du programme d'intervention « Sauvons l'eau »

4. Points soumis à délibération

- a. Révision du SDAGE : question importantes et calendrier
- b. Avis sur l'autorisation de prélèvement Chantequinson (SIAEP des Vans)

5. Questions diverses

1.a Approbation du compte rendu de la CLE du 29 novembre 2012



Commission Locale de l'Eau de l'Ardèche

Séance du 29 novembre 2012

Projet de compte rendu

Membres de la CLE présents et membres ayant donné mandat

Le détail des personnes présentes et représentées figure en dernière page.
En synthèse 42 personnes étaient présentes ou représentées sur les 56 membres que compte la CLE :

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Mandatés
56	27	17

Le quorum des deux tiers des membres présents ou représentés fixé à 38 étant atteint, la Commission Locale de l'Eau a pu valablement délibérer.

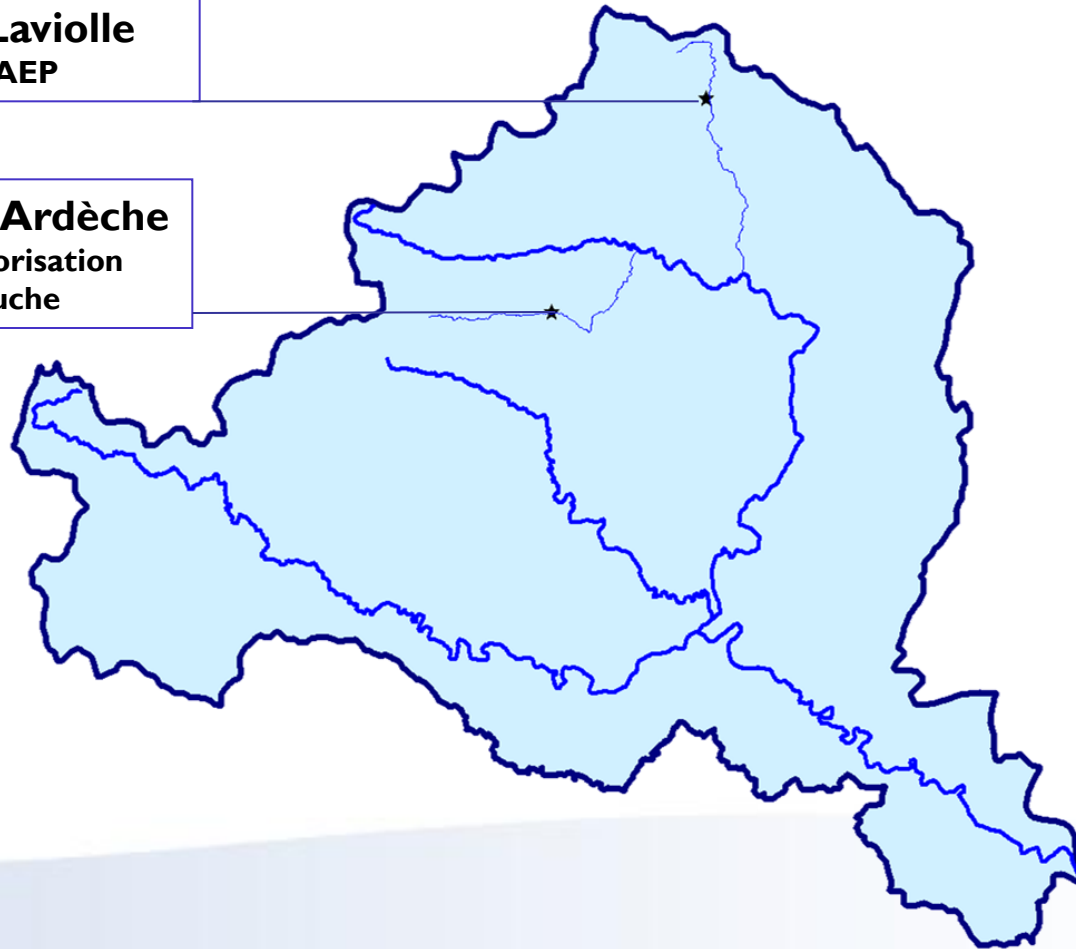
**La Commission Locale de l'Eau est invitée
à adopter le compte rendu de la CLE du 29 novembre 2012**

1.b Compte rendu des délégations consenties au bureau de la CLE

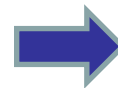
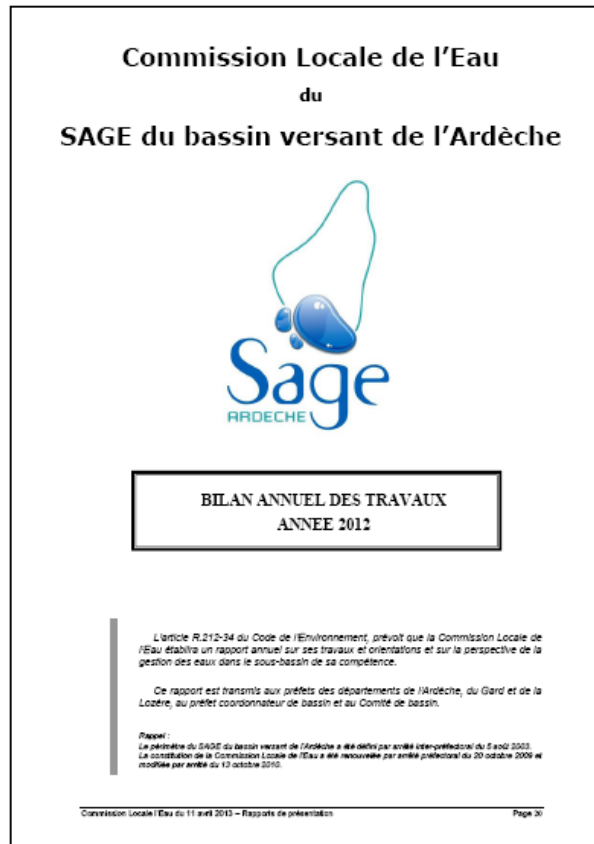


Commune de Laviolle
Régularisation AEP

CdC Sources de l'Ardèche
Renouvellement autorisation
Plan d'eau la Souche



1.c Validation du bilan annuel des travaux de la CLE – année 2012

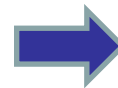


Approbation du SAGE

Enquête publique

Analyse juridique

Intégration remarques



Préparation de sa mise en œuvre

Programme d'actions 2013-2015

Animation eau et agriculture

Révision des règles de fonctionnement

**La Commission Locale de l'Eau est invitée
à adopter le bilan annuel de ses travaux pour l'année 2012**

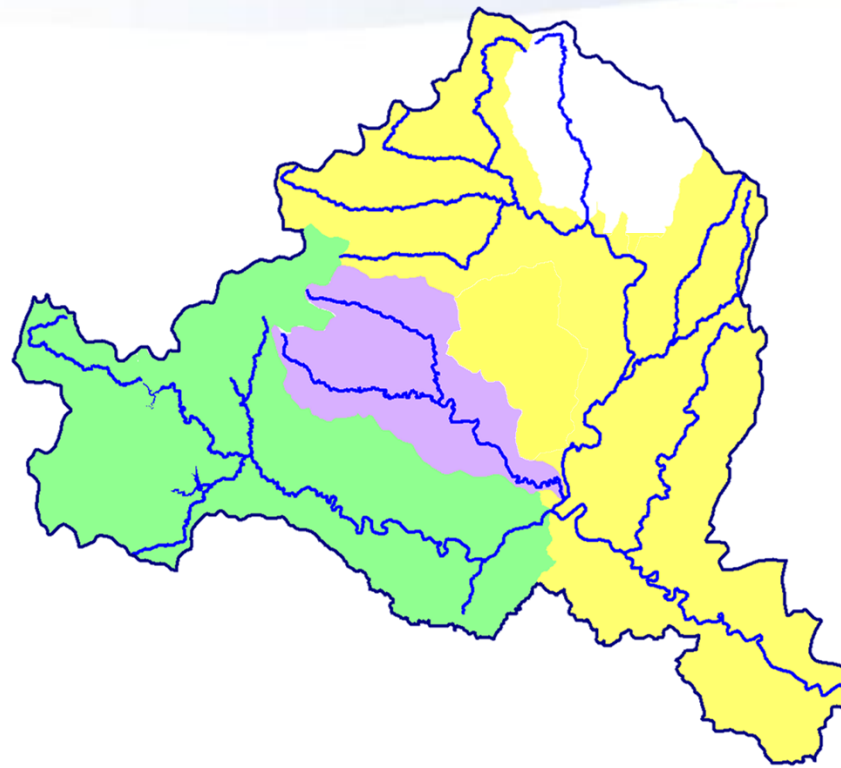
2. Points d'information

2.a Retour sur la commission InterSAGE

2.b Relèvement des débits réservés sur la Chassezac

2.c Contrats de rivière du bassin

Etat d'avancement des démarches en cours



2011 2012 2013 2014 2015 2016 ...

Contrat rivière Ardèche

Mise en œuvre

Contrat rivière Beaume

Phase préalable

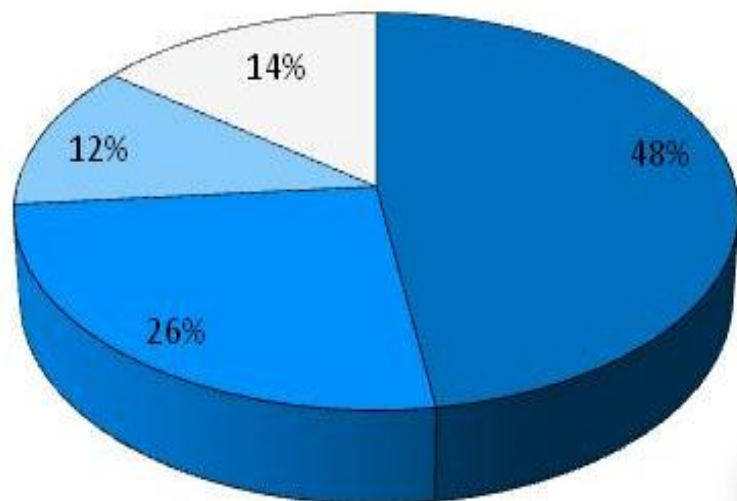
Mise en œuvre

Contrat rivière Chassezac

Phase préalable

Mise en œuvre

Bilan de la mise en œuvre 2008-2012

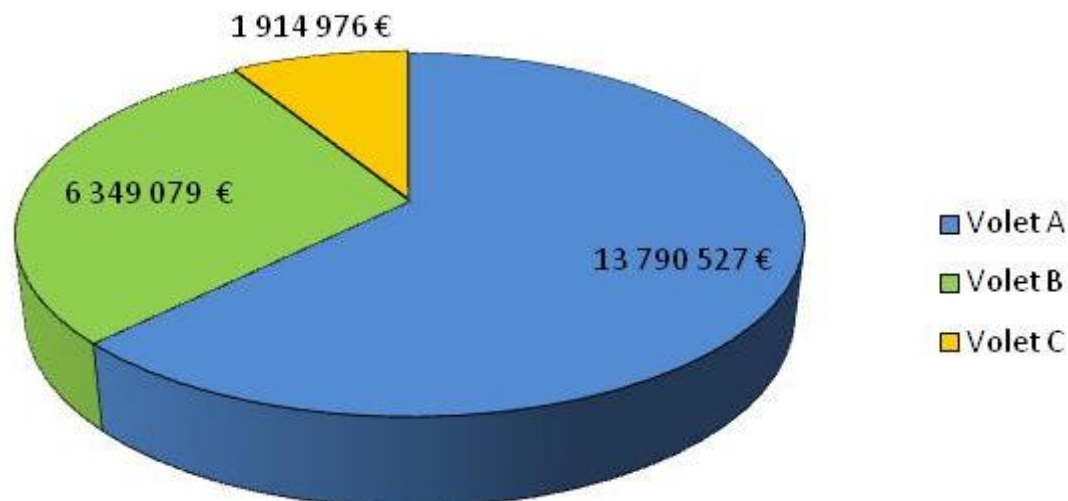


- Opérations terminées
- Opérations en cours
- Opérations en préparation
- Opérations non engagées

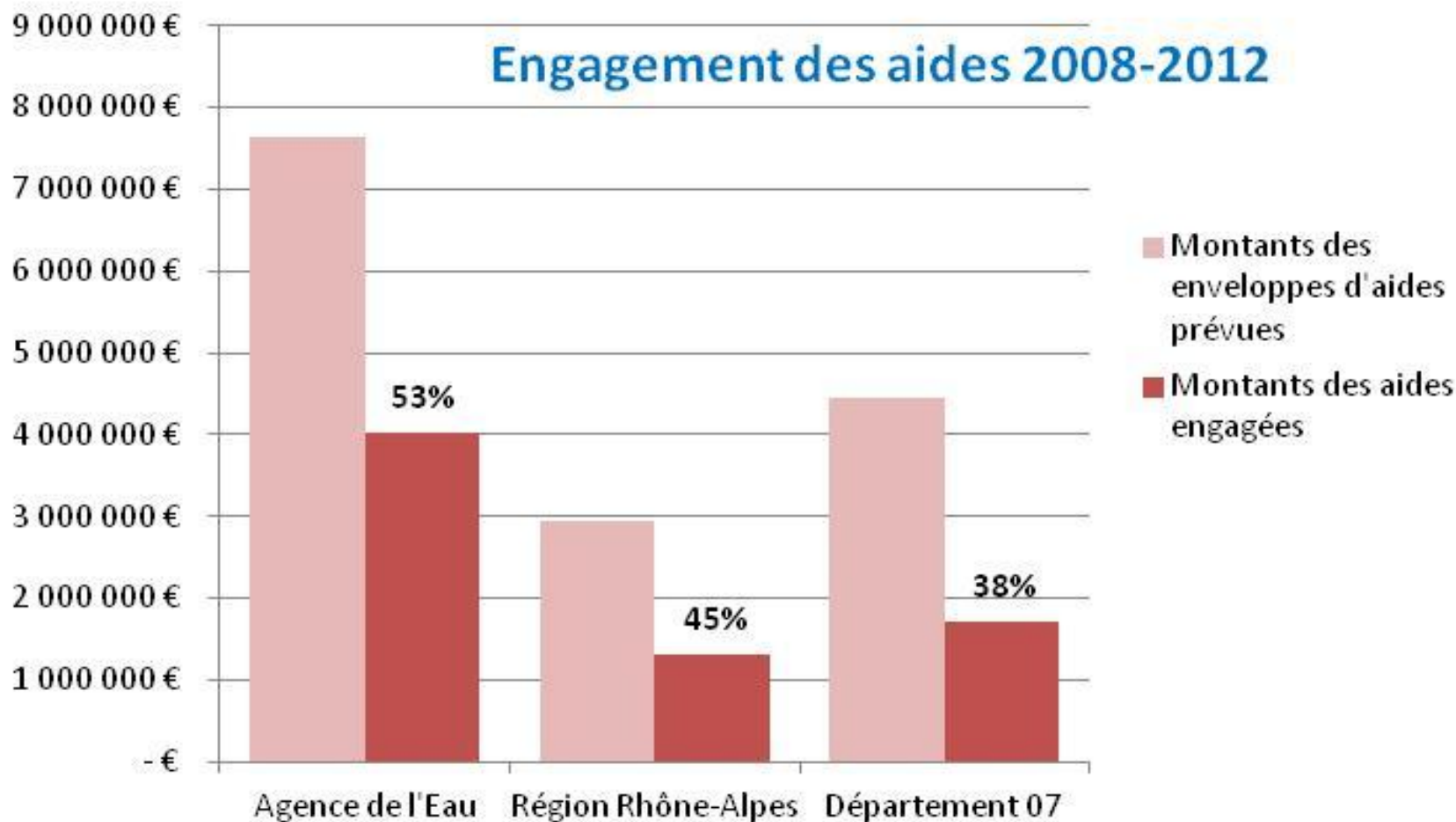
➤ **140 opérations en cours d'exécution ou terminées** (74% des opérations inscrites)

➤ **22 millions d'€ d'actions** investis sur le territoire (taux de réalisation de 66%)

Montants des opérations engagées



Engagement des aides **2008-2012**



➤ **7 millions d'€ d'aides perçues par le territoire pour sa politique de l'eau**

Volet quantité



- **Optimisation des prélèvements AEP**

- Audit du patrimoine des réseaux AEP
- Identification des potentiels d'économies d'eau et travaux
 - Réseaux AEP, infrastructures publiques, infrastructures touristiques
- Actions incitatives à imaginer
 - Charte « commune économe » / « hébergement économe », appels à projets récupération d'eau de pluie...

- **Optimisation des prélèvements irrigation**

- Amélioration de la connaissance des besoins et des prélèvements
 - En cours pour les canaux, à réaliser pour les autres prélèvements
- Identification des potentiels d'économies d'eau et travaux
- Accompagnement technique et financier pour le respect des débits réservés et des débits objectifs

- **Optimisation de la gestion des débits des cours d'eau à l'étiage**

- Mise en place d'un réseau hydrométrique performant
 - 1 point nodal + 1 station de gestion + jaugeages sur affluents
- Définition et test de débits objectifs d'étiage (DOE)
- Définition et test de modalités de prélèvements et de soutien d'étiage adaptées au DOE
- Définition de modalités de prélèvements en crise

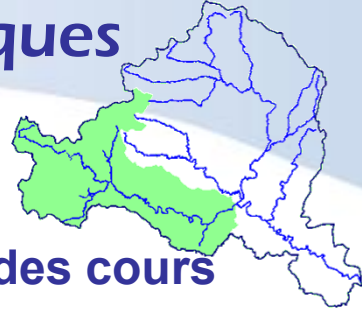


Volet qualité des eaux



- **Lutte contre les pollutions domestiques**
 - **Assainissement collectif**
 - Schémas directeurs
 - Création ou amélioration de systèmes d'assainissement
 - Réflexion pour une gestion locale des boues
 - **Assainissement non collectif**
 - Création ou modernisation de dispositifs ANC (zones prioritaires ciblées)
 - Modernisation des systèmes ANC des hébergements touristiques
 - Densification des stations de dépotage des matières de vidange
- **Lutte contre les pollutions agricoles**
 - **Suppression des rejets directs des bâtiments d'élevage et amélioration des pratiques de fertilisation** (Programme agro-environnemental)
 - **Prévention des pollutions par les pesticides** (Aires de lavage du matériel de pulvérisation + actions auprès des collectivités)
- **Lutte contre les pollutions industrielles ou assimilées**
 - Amélioration du traitement des effluents industriels ou assimilés
 - Amélioration des connaissances sur les risques liés aux anciens sites miniers
 - Participation à la lutte contre les pollutions accidentelles
- **Réseau de suivi de la qualité des eaux**

Volet fonctionnalité des milieux aquatiques et prévention du risque inondation



- **Mise en œuvre du plan de gestion physique des cours d'eau**
 - **Mettre en place et faire vivre l'espace de mobilité**
 - Discussion en cours sur un espace de bon fonctionnement
 - Moyens: Stratégie d'aménagement du territoire en lien avec les usages / propositions à intégrer dans les documents d'urbanisme / stratégie foncière
 - **Travaux de restauration de la dynamique fluviale et de maintien de la mobilité des sédiments**
 - Objectifs: connexions du cours d'eau et de ses annexes, qualité des habitats, recharge des nappes, ralentissement des écoulements au sein de la ZEC
 - **Restauration de la continuité écologique**
 - Un secteur prioritaire sur le Chassezac aval (présence de grands migrateurs)
 - **Entretien planifié des boisements rivulaires et des milieux humides**
 - **Suivi et amélioration des connaissances**
 - Suivi géomorphologique, qualité des boisements et des habitats
 - Etude sur les grands ouvrages
- **Gestion des zones humides**
 - Inventaires complémentaires
 - Elaboration et mise en œuvre de plans de gestion sur les zones humides majeures identifiées dans le SAGE

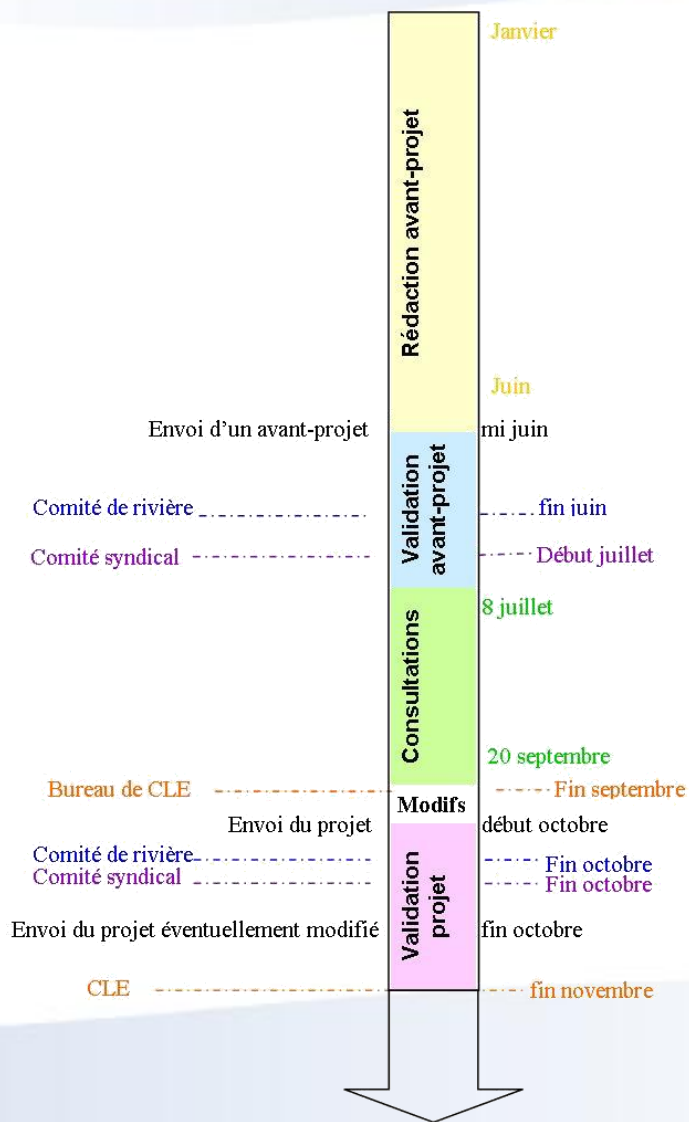
Volet activités de loisirs liées à l'eau



- **Mise en œuvre du Schéma de Cohérence des Activités de Loisirs (SCAL) élaboré dans le cadre du SAGE**
 - Mise en conformité vis-à-vis des réglementations (directive baignade)
 - Organisation des activités sur les sites les plus fréquentés
 - Accès, mise en sécurité, gestion de la fréquentation, cohabitation entre usagers
 - Aménagement de sites structurants
 - 2 sites de baignade
 - 1 site embarcadère/débarcadère
- **Communication auprès des pratiquants et professionnels**
 - Conditions de débits en lien avec EDF
 - Consignes de sécurité
 - Qualité des eaux
 - Pratiques respectueuses des milieux
- **Accompagnement des actions de valorisation**
 - Labels, chartes de bonnes pratiques...

Elaboration du contrat de rivière Chassezac

Calendrier prévisionnel



2.c Contrats de rivière du bassin

Examen des contrats par la CLE

Agence de l'eau :

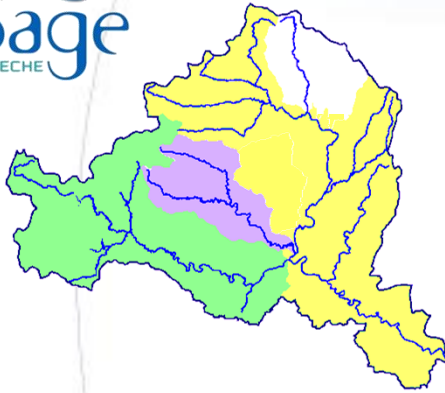
Point sur les modalités d'application de la réforme de la procédure d'agrément du Comité de Bassin Rhône Méditerranée

Proposition : 2 passages devant les instances de la CLE

- 1. Examen de l'avant projet de contrat en bureau de la CLE**
- 2. Examen du projet de contrat par la CLE**

2.c Contrats de rivière du bassin

Examen des contrats par la CLE



Bureau de la CLE

Septembre- octobre 2013

CLE

Novembre – décembre 2013

Chassezac

Avant projet
rédaction

Avant projet
Consultation

Validation projet

Comité de rivière
20 juin

Comité de rivière
22 octobre

Beaume

Rédaction et concertation en cours
Objectif : validation du programme d'actions pour fin d'année

Ardèche

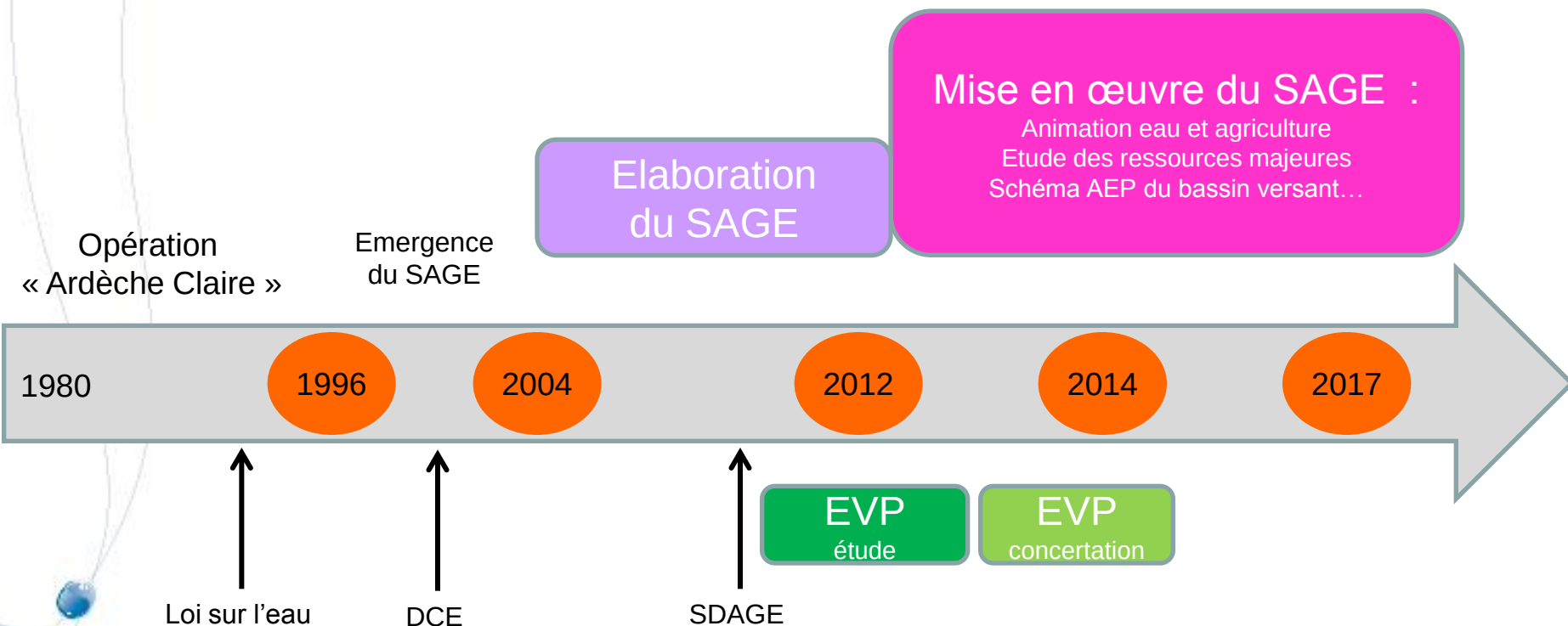
Mise en œuvre

Comité de rivière
4 avril

Comité de rivière
Automne 2013

2.d Projet de feuille de route pour la commission quantité

Dans une période charnière :
entre mise en œuvre du SAGE et remise des résultats de l'EVP



EVP : Résultats et conclusions par sous bassins

- **Ardèche-Lignon**

⇒ **Prélèvements quasi-nuls => Gains espérés négligeables**

- **Altier**

⇒ **Des volumes prélevables disponibles mais des difficultés sur le mois d'août**



Maintenir les prélèvements à leur situation actuelle

- **Beaume-Drobie**

⇒ **Très forte contraintes naturelles + Modèle en limite de validité (surestimation habitat ?)**

⇒ **Gains habitats espérés hors-prélèvements <15%**

- **Auzon-Claduègne**

⇒ **Prélèvements à 100% sur 1 stockage en retenue agricole ou AEP**

⇒ **Gains habitats espérés hors-prélèvements <15%**



Tendre vers une réduction des prélèvements

La feuille de route de la CLE sur le volet quantité

Les priorités portent :

- **A court terme** : sur l'irrigation
- **À moyen terme** : sur l'alimentation en eau potable
- **A long terme** : sur l'anticipation des effets du changement climatique

Vers la révision des autorisations de prélèvement :

- **Définition en cours** d'une méthodologie et d'un calendrier de travail
- **Avec une nécessité** : intégrer les impacts socio-économiques

La feuille de route de la CLE sur le volet quantité

Usage Irrigation

- Accompagner le travail d'appui aux irrigants engagé avec les chambres d'agriculture
- Contribuer à l'élaboration d'un programme d'actions effectif pour moderniser les pratiques et l'irrigation, en priorité sur les canaux
- Envisager l'élaboration d'un schéma de l'hydraulique agricole et la constitution d'un (d') organisme(s) unique(s)

Zoom sur : le partenariat avec la chambre d'agriculture Ardèche

⇒ Démarche d'inventaire des irrigants :

- base de données communes ChambAgri, DTT, SI rivières,
- questionnaire « connaître les irrigants »
- rencontre des irrigants par territoire

⇒ Etudes adéquation besoins ressources (lancées sur Beaume Drobie)

⇒ Constitution d'un « GT irrigation »

La feuille de route de la CLE sur le volet quantité

Usage AEP

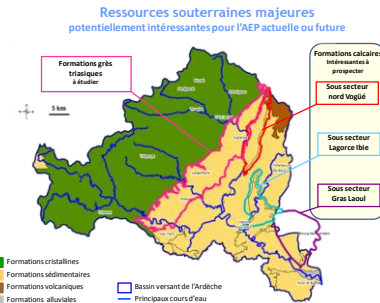
- Elaborer un schéma AEP du bassin versant
- Assurer le lien avec l'aménagement du territoire
- Engager des démarches sur les potentiels d'économie d'eau
- Identifier, quantifier et protéger les ressources majeures

Usage Hydroélectrique

- Mettre en œuvre les recommandations du SAGE pour le soutien d'étiage
- Contribuer à la définition des débits réservés sur les complexes :
 - de Montpezat en lien avec la commission InterSAGE
 - du Chassezac en lien avec le comité coordonnateur interdépartemental du Chassezac

Suivi de la ressource

- Mettre en œuvre le tableau de la ressource
- Suivre l'expérimentation des débits objectifs :
 - Sur les cours d'eau soutenus : envisager une révision des règles de gestion et une répartition de la ressource stockée entre les différents usages
 - Sur les cours d'eau non soutenus : vers une révision des arrêtés cadres sécheresse sur la base des propositions de débits objectifs
- Initier des actions pour anticiper les effets du changement climatique





2.e Présentation du programme d'intervention de l'Agence de l'eau « Sauvons l'eau »

Agence de l'eau



3.a Révision du SDAGE Rhône Méditerranée : Questions importantes et calendrier de travail

Présentation de l'Agence de l'eau

**La Commission Locale de l'Eau est invitée à s'exprimer sur le projet
d'avis joint aux rapports préparatoires à la séance**



3.b Dossier soumis à l'examen de la CLE : Autorisation de prélèvement pour l'AEP de la prise d'eau Chantequinson – SIEAP des Vans

**Compte rendu de la présentation faite par le SIAEP des Vans sur la
base de la grille de lecture comprenant :**

Contexte de la demande

Situation actuelle quant à l'alimentation en eau potable

Evaluation des besoins futurs

Impact du projet sur le milieu et les autres usages

Avis des services de la DDT

La Commission Locale de l'Eau est invitée à s'exprimer sur ce projet.

Principaux prélèvements sur le Bas Chassezac

